

COMMUNICATION SUR L'ENGAGEMENT  
« COMMUNICATION ON ENGAGEMENT, COE »  
Chambre Nationale des Producteurs de Ciment

C.N.P.C

10 juillet 2020 – 10 juillet 2023

---

# SOMMAIRE

I.	Déclaration de renouvellement d'engagement .....	2
II.	Présentation de la C.N.P.C .....	3
1-	Mission de la Chambre Nationale des Producteurs .....	3
a-	La CNPC œuvre principalement pour : .....	3
2-	Les accomplissements pertinents de la Chambre Nationale des Producteurs de Ciment.....	4
a-	Engagement pour un environnement viable et durable.....	4
b-	Aspiration pour un monde vivable et une économie équitable.....	4
III.	Signature d'une charte de développement durable pour l'utilisation des combustibles alternatifs dans l'industrie cimentière tunisienne .....	6
IV.	Signature d'une convention de coopération entre la Chambre Nationale des Producteurs du Ciment « C.N.P.C » et le réseau Pacte Mondial Tunisie pour la promotion de la RSE dans l'industrie cimentière.....	7
	.....	7
V.	Evènements et activités .....	8
1-	Le 31 mars 2021 : La participation de la C.N.P.C à la réunion du comité des directeurs du réseau Pacte Mondial Tunisie au MOVENPICK Hotel Du Lac Tunis, avec la présence du Coordonnateur Résident des Nations Unies en Tunisie M. Arnaud PERAL.....	8
2-	Le 28 avril 2021 : Réunion de travail avec le réseau Pacte Mondial Tunisie :.....	9
3-	Le 25 novembre 2021 : la Participation de la C.N.P.C au rencontre de Haut Niveau sur « la Finance Durable : Enjeux, état des lieux, vision sur le futur » organisé par le réseau Pacte Mondial Tunisie en partenariat avec le Conseil Bancaire Financier C.B.F .....	10
4-	Le 8 juin 2022 : la Participation de la C.N.P.C au Forum du réseau Pacte Mondial Tunisie organisé sous le patronage de Madame la Ministre de l'Environnement, son forum annuel « UN PACTE MONDIAL ET LOCAL POUR LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE » .....	11
5-	Signature CNPC-WWF.....	12
6-	Le 21 février 2023 : Intervention du réseau Pacte Mondial Tunisie chez la Cimenterie « Les Ciments Artificiels Tunisiens (CAT) » :.....	13

## I. Déclaration de renouvellement d'engagement



Tunis, le 13 juin 2023  
Réf. : 29-2023/A.S-S.M



### DECLARATION DE RENOUVELLEMENT DE L'ENGAGEMENT AU PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES

A nos parties prenantes,

Notre engagement envers le Pacte Mondial des Nations Unies daté depuis 2020 correspond à la vocation de notre chambre.

En effet, la CNPC s'inscrit dans une démarche de progrès continu avec ses partenaires afin d'identifier les évolutions souhaitables en la matière et participe activement à la promotion et la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable « ODD ».

Par cette lettre, nous vous exprimons de plus, **notre volonté de soutenir et de faire progresser les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies relatifs aux Droits de l'Homme, les Droits du Travail, la Protection de l'Environnement et la lutte contre la Corruption dans notre zone d'influence.**

Notre engagement envers le Pacte Mondial se manifeste par l'élaboration et la publication tous les deux ans d'une communication sur l'engagement « COE ». Cet exercice de responsabilité et de transparence rend compte publiquement les actions mises en place par notre association en faveur de la bonne application des dix principes du Pacte Mondial et des Objectifs de Développement Durable.



Le Président de la Chambre Nationale des  
Producteurs de Ciment « CNPC »



**Andrea SALINELLI**

04 Rue de Gafsa, 2037 El menzah 5 - Tunis00 216 71 766 51900 216 71 767 320enpciment@ignat.tn

## II. Présentation de la C.N.P.C

La Chambre Nationale des Producteurs de Ciment (CNPC), fruit de la privatisation du secteur de l'industrie du ciment Tunisien initié par l'Etat depuis 1998 dans le cadre de la libéralisation du marché et conformément à la politique de désengagement de l'Etat des activités concurrentielles, a été créée le 02 février 2001.

Cellule de l'Union Tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat « UTICA - Patronat Tunisie » est gérée par un bureau exécutif formé par les premiers responsables des cimenteries, afin de faire le lien entre les sociétés du secteur et les autorités publiques

Assistée dans l'accomplissement de sa mission par une structure légère permanente et de comités techniques composés de hauts cadres représentant chaque cimenterie et présidés chacun par deux membres du Bureau Exécutif,

### 1- Mission de la Chambre Nationale des Producteurs

#### a- La CNPC œuvre principalement pour :

- La pérennité des cimenteries tunisiennes,
- Le Renforcement de la position du secteur en tant qu'acteur incontournable dans le développement économique, social et environnemental du pays,
- Être au diapason des standards de performance, des orientations et des objectifs des groupes cimentier de notoriété internationales dans les différents domaines (environnementale, énergétique, sociétale, système de management, etc.),
- Faire du développement durable un concept et un choix stratégique assumé volontairement par le secteur :



Certification produit

Norme tunisienne « NT », Marquage CE, Certification par les organismes certificateurs Européens (AENOR/ AFNOR/ ITC / Etc.) et par l'organisme certificateur Américain (API, ASTM)



Certification Système de management de la qualité conformément au référentiel international ISO 9001, au référentiel Américain API Q1,

➤ Certification du système de management environnemental conformément au référentiel international ISO 14001,

➤ Certification du système de management de la santé et de la sécurité au travail (S&ST) conformément au référentiel international ISO 45001

- Se rapporter aux objectifs de développement durable (ODD) en vue d'éradiquer la pauvreté, protéger la planète et faire en sorte que tous les êtres humains vivent dans la paix et la prospérité par le biais du Concept Développement durable / Responsabilité sociétale / Réduction des émissions des GES pour lutter contre les changements climatiques/ Préservation de l'environnement / l'Economie circulaire/ CDN Tunisie.

## **2- Les accomplissements pertinents de la Chambre Nationale des Producteurs de Ciment**

### **a- Engagement pour un environnement viable et durable**

#### **👉 Engagement volontaire**

- Adoption d'une 1<sup>ère</sup> Charte signée solennellement par les dirigeants des cimenteries en 2007 intitulée « Le développement durable de l'industrie cimentière Tunisienne
- Adoption d'une 2<sup>ème</sup> Charte signée solennellement par les dirigeants des cimenteries en 2019 intitulée « Le développement durable et la responsabilité sociétale de l'industrie cimentière Tunisienne
- Adoption du Concept Biodiversité dans les carrières des cimenteries visant la préservation des écosystèmes, engagement solennelle adopté en 2022

#### **👉 Adhésion au réseau RSE Tunisie**

### **b- Aspiration pour un monde viable et une économie équitable**

👉 **Marché carbone : Mise en place d'un système MRV en partenariat avec l'ANME,**

👉 **Implication dans les propositions pour la mise en place d'instruments de tarification carbone (PMR-Banque Mondiale/PNUD-ANME)**

👉 **Prédispositions du secteur de l'industrie du ciment pour une contribution réelle aux objectifs de la :**

- 🚩 CDN actualisée de la Tunisie (période 2022-2030) dans le cadre de l'Accord de Paris,

▲ Réduction des émissions de GES par le biais de la :

✘ *Transition énergétique et écologique par une utilisation d'autres types d'énergie au détriment des énergies fossiles:*

- ✓ Energie renouvelable (Photovoltaïque, éolien),
- ✓ Combustible alternatif,
- ✓ Hydrogène vert,
- ✓ Etc.

✘ Réduction du ratio Clinker/Ciment

### III. Signature d'une charte de développement durable pour l'utilisation des combustibles alternatifs dans l'industrie cimentière tunisienne



Dans le cadre de la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de promotion de la valorisation des déchets, une charte a été signée mardi 16 avril pour l'utilisation de combustibles alternatifs issus du recyclage des déchets dans les fours des cimenteries tunisiennes.

Les participants à cet événement sont Slim Feriani, ministre de l'Industrie et des PME, Samir Majoul, président de l'UTICA, Mohamed Ali Boughdiri, secrétaire général adjoint de l'UGTT, Ameer Laarayedh, député et président de la commission Énergie à l'ARP, Mme Inga Zachow, représentante de la GIZ et Andrea Salinelli, président de la Chambre Nationale des Producteurs de Ciment (CNPC), ainsi que certains ambassadeurs et les représentants des cimenteries tunisiennes.

Le secteur du ciment tunisien représente une industrie stratégique pour les secteurs du bâtiment et de l'infrastructure.

A l'occasion de la conférence du 16 avril 2019 organisée par le secteur cimentier, les opérateurs du secteur réitèrent leur engagement irréversible en faveur du développement durable et leur soutien à l'économie circulaire, en signant une nouvelle charte encore plus ambitieuse.



#### **IV. Signature d'une convention de coopération entre la Chambre Nationale des Producteurs du Ciment « C.N.P.C » et le réseau Pacte Mondial Tunisie pour la promotion de la RSE dans l'industrie cimentière.**



Cette convention s'inscrit dans le cadre de la concrétisation de la charte pour le développement durable et la responsabilité sociétale de l'industrie du ciment en Tunisie signée le 16 avril 2019. Elle vise à stipuler l'engagement des dirigeants des sociétés à promouvoir les 10 principes du Pacte Mondial, les 17 ODD et à soutenir l'économie circulaire.

A travers cette convention le Réseau Pacte Mondial Tunisie s'engage à

- Renforcement des capacités des cimenteries dans la phase d'adhésion au pacte mondial des NU
- Reformuler la charte RSE et DD du secteur cimentier
- Accompagner les cimenteries dans la démarche de mise en œuvre de la RSE et de déclinaison des ODD au niveau de l'entreprise ;
- Appuyer le secteur dans la réalisation des études d'impacts sur les droits de l'homme en se référant aux principes directeurs des NU.
- Elaborer des supports de communication et guides pratiques (RSE et ODD)
- Assister la CNPC et les Cimenteries dans l'élaboration de leur rapport annuel COP
- Communiquer sur les bonnes pratiques du secteur cimentier et organiser conjointement avec la CNPC un atelier sectoriel sur les acquis de la RSE et du DD

## V. Evènements et activités

- 1- Le 31 mars 2021 : La participation de la C.N.P.C à la réunion du comité des directeurs du réseau Pacte Mondial Tunisie au MOVENPICK Hotel Du Lac Tunis, avec la présence du Coordonnateur Résident des Nations Unies en Tunisie M. Arnaud PERAL.



## 2- Le 28 avril 2021 : Réunion de travail avec le réseau Pacte Mondial Tunisie :



Global Compact  
Network Tunisia



Compte rendu de la réunion d'échange entre la CNPC et le Réseau Pacte Mondial Tunisie	
Mondial Tunisie	
Date de la réunion : 28.04.2021	Lieu : bureau du Pacte Mondial des Nations Unies
<b>Participants :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- M Salah Mhamdi : directeur exécutif de la CNPC</li> <li>- Mme Sonia Tayari : chargée de la RSE et de DD au sein de la CNPC</li> <li>- M Sami Marrouki : président du réseau Pacte Mondial Tunisie</li> <li>- Mme Leila Abbasi : chargée de projets RSE</li> <li>- Mme Eya Maoua : community manager du réseau Pacte Mondial des Nations Unies</li> <li>- Mme Asma Ouji : point de contact du réseau Pacte Mondial des Nations Unies</li> </ul>	
<b>Objectifs de la réunion :</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Présentation de la nouvelle recrue à la CNPC en charge du DD et de la RSE</li> <li>2. Sensibilisation sur PM NU et ODD</li> <li>3. Actualisation du plan d'action CNPC/RPMT</li> </ol>	
<b>Déroulement et discussion :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tour de table de présentation</li> </ul> <p><b>Intervention de M. Sami Marrouki</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation de l'initiative de Pacte Mondial des NU</li> <li>- Création du réseau, historique avec le global compact office, hébergement chez l'IRSET, modèle de gouvernance etc.</li> <li>- Présentation des exigences d'adhésion au Pacte Mondial et les niveaux d'engagement</li> <li>- Explication des exigences de la CNPC en termes de reporting (communication sur l'engagement COE)</li> <li>- Rappel sur la convention signée en 2019 et présentation du contenu du plan d'action 2019-2020</li> </ul> <p>Le secteur a établi une charte RSE et développement durable qui engage le secteur à adhérer à l'effort sociétal et à contribuer aux ODD.</p> <p>D'autre part, dans le cadre des activités du réseau pacte Mondial Tunisie, l'objectif pour l'année 2021 est de faciliter l'adhésion de 5 nouvelles cimenteries au pacte mondial des Nations Unies.</p>	



Global Compact  
Network Tunisia



<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Actualiser le plan d'action en tenant compte de la situation de la crise sanitaire</li> <li>2) Intégrer des visites de sensibilisation à la RSE et aux objectifs de développement durable (ODD) au sein des 9 cimenteries.</li> <li>3) Les visites seront organisées en collaboration avec la CNPC, à raison de 3 visites chaque par mois.</li> <li>4) Les visites sur site auront l'objectif de : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire un état des lieux sommaire de la culture RSE dans les cimenteries</li> <li>- Promouvoir l'initiative du Pacte Mondial des NU et les avantages d'adhésion pour les cimenteries.</li> <li>- Identifier les cimenteries engagées dans cette initiative.</li> <li>- Sensibiliser les cimenteries à la RSE et aux ODD au sein du secteur cimentier afin d'opérationnaliser la charte</li> </ul> </li> <li>5) Organiser une table ronde et inviter les PDG des cimenteries pour présenter l'état des lieux de la RSE dans le secteur en tenant compte des résultats des visites dans les cimenteries.</li> </ol> <p>La réunion a été levée à 12h00</p> <p>La prochaine étape consiste à valider le plan d'action mis à jour et à élaborer un planning de visites des cimenteries</p>
--

### 3- Le 25 novembre 2021 : la Participation de la C.N.P.C au rencontre de Haut Niveau sur « la Finance Durable : Enjeux, état des lieux, vision sur le futur » organisé par le réseau Pacte Mondial Tunisie en partenariat avec le Conseil Bancaire Financier C.B.F

La Participation de :

- Monsieur "Mohamed Agrebi" : Président de l'APTBEF
- Monsieur "Sami MARROUKI" : Président Réseau Local Pacte Mondial Tunisie (RLPMT)
- Monsieur "Arnaud PERAL" : Coordinateur Résident des Nations Unis en Tunisie.



**4- Le 8 juin 2022 : la Participation de la C.N.P.C au Forum du réseau Pacte Mondial Tunisie organisé sous le patronage de Madame la Ministre de l'Environnement, son forum annuel « UN PACTE MONDIAL ET LOCAL POUR LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE »**

Ce forum à été animé par de nombreux intervenants et partenaires, experts et spécialistes, et des débats d'aborder la thématique de la lutte contre le changement climatique dans le contexte actuel en Tunisie et dans le monde, avec des sujets de discussion sur la Contribution Déterminée au niveau National, la Stratégie Nationale Bas Carbone, ou sur la participation à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable.



Organisé sous le patronage de  
Madame Leila Chikhaoui Al-Mahdawi,  
Ministre de l'Environnement



LE FORUM ANNUEL DU RÉSEAU PACTE MONDIAL TUNISIE  
**UN PACTE MONDIAL ET LOCAL  
POUR LA LUTTE CONTRE LE  
CHANGEMENT CLIMATIQUE**  
9 juin 2022, Hôtel Mövenpick Berges du Lac, Tunis - Tunisie



Confirmation obligatoire : [communitymanager@globalcompact-tunisia.org](mailto:communitymanager@globalcompact-tunisia.org) ou +216 26 908 675

Nos Sponsors



Avec la participation de



## 5- Signature CNPC-WWF

Avec une approche innovante pour l'intégration de la biodiversité dans les filières économiques et une approche inclusive pour accompagner la mise en œuvre opérationnelle des engagements sectoriels volontaires, au sein du projet national BIODEV2030, organisé et piloté par le WWF, un dialogue constructif et fructueux, s'est instauré pour mieux prendre en compte la biodiversité parmi les activités des secteurs économiques stratégiques de la Tunisie.

Le secteur de l'industrie cimentière tunisienne (Chambre Nationale des Producteurs de Ciment-CNPC et les Cimentiers) s'est volontairement engagé à promouvoir :

- La prise en compte de la biodiversité dans l'activité des cimenteries
- Le développement et la diffusion des connaissances sur la biodiversité au niveau des zones d'exploitation et aux abords des carrières
- Gestion correcte des espaces inutilisés
- La restauration des écosystèmes et des paysages après l'exploitation des carrières.

Cet engagement a été signé par le président de la CNPC, l'ingénieur Andrea Salineli, le 29 novembre 2022 lors de la cérémonie de présentation des résultats du projet BIODEV2030.



## 6- Le 21 février 2023 : Intervention du réseau Pacte Mondial Tunisie chez la Cimenterie « Les Ciments Artificiels Tunisiens (CAT) » :

A travers des séances de sensibilisation et de coaching dédiées pour les collaborateurs de la CAT et ceci pour connaître les objectifs de développement durable (ODD) pertinents pour l'industrie cimentière et apprendre des bonnes pratiques en matière de développement durable dans l'industrie cimentière et les mettre en pratique dans leur travail quotidien.

Ces sessions ont eu pour objectifs de :

- Présenter les ODD pertinents pour l'industrie cimentière ;
- Discuter sur les actions à mettre en place pour contribuer à atteindre ces objectifs ;
- Mettre en commun des connaissances et des idées sur les actions à mettre en place pour atteindre ces ODD ;
- Et, présenter des bonnes pratiques en matière de développement durable dans l'industrie cimentière

